

Comment lèver une interdiction d'entrer en contact

Par loredanas, le 31/10/2018 à 13:03

Bonjour,

La question concerne mon ami qui une interdiction de m'approcher par rapport à une violence conjugale avec une mise à l'épreuve de 2 ans et ceci depuis fin août 2018

3 jours après son jugement j'ai accouché, j'ai rédigé un courier au au procureur de la république ainsi qu'au juge des applications des peines afin de retirer ma plainte et pouvoir

république ainsi qu'au juge des applications des peines afin de retirer ma plainte et pouvoir supprimer cette interdiction de me voir moi et son enfant

A ce jour et cela fait plus de 2 mois que je n'ai toujours pas eu de réponse et donc je voudrai savoir tous les différents recours qui existe pour nous permettre de refaire notre vie avec notre bébé.

Merci de vos réponses

Par Visiteur, le 31/10/2018 à 13:31

et vous en reprendre une ? Laissez passer un peu plus de temps pour prendre cette décision. Quelques mois de plus ne sont rien à l'éclairage qu'ils pourraient vous apporter.